

La mairie du 6^e vous informe sur ...

LA PETITE ENFANCE

dans le 6^e arrondissement

Parce que trouver une garde pour son enfant n'est pas toujours facile, la Mairie du 6^e met à votre disposition ce document afin de simplifier vos démarches.

Retrouvez toutes ces informations, et bien d'autres encore, sur le site internet de la Mairie du 6^e :

www.mairie6.paris.fr

Jean-Pierre Lecoq
Maire du 6^e arrondissement
Vice-Président du Conseil départemental de Paris

GUIDE PRATIQUE #2



Mairie du 6^e arrondissement

78 rue Bonaparte 75270 Paris cedex 06

Tél. 01 40 46 75 06 - [@mairie6paris](https://twitter.com/mairie6paris)



LA PETITE ENFANCE DANS LE 6^e

LE 6^e ARRONDISSEMENT
COMPTE 11 ÉTABLISSEMENTS
DE PETITE ENFANCE :

5 CRÈCHES MUNICIPALES,
2 CRÈCHES ASSOCIATIVES
2 HALTES-GARDERIES
2 MULTI-ACCUEILS
REPRÉSENTANT EN TOUT 539 PLACES.

Celles-ci ne suffisent toutefois pas à satisfaire la totalité des demandes des parents domiciliés dans le 6^e.

C'est la raison pour laquelle la priorité est donnée naturellement aux demandes qui émanent de l'arrondissement, des dérogations pouvant être accordées de manière exceptionnelle.

La Mairie du 6^e met tout en œuvre pour que de nouvelles places soient proposées dans les prochaines années. Les parents de l'arrondissement sont de plus en plus nombreux à demander ce type de mode de garde.



MODALITÉS ET CONDITIONS DE PRÉINSCRIPTION

Procédure d'inscription

A partir de 6 mois de grossesse, l'enfant devra être préinscrit au Relais Informations Familles (RIF) de la Mairie du 6^e arrondissement.

Les parents devront confirmer auprès du RIF la naissance de l'enfant ainsi que, tous les 6 mois, leur désir d'obtenir une place.

Conditions d'inscription

Les parents doivent justifier : de leur domicile, de leurs activités professionnelles, de leurs revenus.

Votre unique interlocuteur est le **Relais Informations Familles (RIF)** de la Mairie du 6^e auprès duquel vous effectuez l'ensemble de vos démarches (inscription, mise à jour, confirmation de naissance).

A noter qu'à compter du mois de janvier 2018 les inscriptions petite enfance se feront sur rendez-vous puis sur le site internet de la Mairie du 6^e : www.mairie6.paris.fr > Ma Mairie > Petite enfance/famille

Relais Informations Familles :

Tél. : 01 40 46 76 30

Courriel : ddct-ma06-rif@paris.fr

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 17h,
le jeudi de 8h30 à 19h30.

Commissions d'admission

Les candidatures sont examinées lors des commissions d'admission qui **se tiennent habituellement en juin et septembre pour les admissions de septembre, en cours d'année si des places viennent à se libérer.**

La commission d'admission réunit l'ensemble des directrices d'établissement, des élus, les services



sociaux, des représentants de la Protection Maternelle Infantile (PMI) ainsi que la coordinatrice de secteur. Chaque demande est examinée individuellement selon les critères du règlement municipal.

A l'issue de chaque commission, un courrier est adressé à tous les parents en attente de place, que leur enfant ait été admis ou reste en liste d'attente. Une demande d'attribution peut bien évidemment être présentée à plusieurs commissions successives.

Les admissions au sein des crèches associatives (Arfog-Lafayette et Bethléem) suivent les mêmes règles que pour les équipements municipaux, les candidatures étant soumises à la commission d'admission.

Permanence petite enfance

Une permanence dédiée aux demandes de places en crèches a lieu tous les mercredis au 2^e étage de la Mairie du 6^e. Elle est assurée par Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire du 6^e chargée de la petite enfance.

Cette permanence se tient de 10 heures à midi sur rendez-vous en appelant le 01 40 46 75 00 afin d'éviter aux mamans ou futures mamans de patienter trop longtemps en salle d'attente.

Tarifification

Les tarifs appliqués aux familles dont l'enfant fréquente un des établissements d'accueil de la petite enfance sont fixés par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Ils sont calculés **en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge**. Ce tarif proportionnel est encadré, pour les plus bas et les plus hauts revenus, par un tarif plancher et un tarif plafond.

Demande de dérogation

Pour les enfants habitant en dehors du 6^e, les parents devront motiver leur demande par un courrier adressé au Maire de l'arrondissement.



La PMI

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

85 boulevard Raspail

Tél. : 01 53 63 40 85

Courriel : cpmi-raspail@paris.fr

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
(Fermée le jeudi matin).

Les centres de PMI, répartis sur l'ensemble du territoire parisien, sont ouverts à tous et sont gratuits quel que soit votre lieu de résidence.

Les services proposés sont :

- un accueil en puériculture, pesée, conseils (soutien à l'allaitement, parentalité, alimentation, hygiène, développement de l'enfant...) selon vos besoins
- des consultations préventives et de dépistage avec un médecin (développement psychomoteur, vaccinations...)
- des permanences de sages-femmes ;
- des ateliers collectifs pour les parents et les enfants (éveil, comptines, diversification alimentaire, accueil des papas...)

Une permanence de la puéricultrice de secteur, Mme CARRICABURU, est assurée le jeudi de 14h à 16h30. Tél. : 01 86 21 21 82.

Mme VIDALIE, assistante socio-éducative (Service Agrément et accompagnement des assistants Maternels et assistants Familiaux - SAMF) est aussi joignable au 01 71 28 29 84.



LES ADRESSES UTILES

> Crèches municipales

Crèche Fleurus / 66 places
14 rue de Fleurus / Tél. 01 42 22 38 28

Crèche Garancière / 72 places
21 rue Garancière / Tél. 01 56 81 30 35

Crèche Littré / 88 places
4 rue Littré / Tél. 01 45 48 08 06

Crèche Lobineau / 85 places
10 rue Lobineau / Tél. 01 46 34 50 02

Crèche Visconti / 72 places
15 rue Visconti / Tél. 01 43 54 14 90

> Crèches et halte-garderie associatives

Crèche de Bethléem / 30 places
14 rue Jean Bart / Tél. 01 45 48 02 96

Crèche ARFOG-Lafayette / 30 places
83 rue de Sèvres / Tél. 01 44 16 88 90

Halte-garderie de plein air / 25 places
Jardin du Luxembourg / Tél. 01 45 48 02 96

> Haltes-garderies et multi-accueils municipaux

Multi-accueil Félibien / 25 places
6 rue Félibien / Tél. 01 56 81 28 05

Multi-accueil Littré / 26 places
2 rue Littré / Tél. 01 45 48 06 77

Halte-garderie Raspail / 20 places
85 boulevard Raspail / Tél. 01 53 63 02 60

> Relais Informations Familles
78 rue Bonaparte / Tél. 01 40 46 76 30
Entrée C - RdC

> Services sociaux de la Mairie du 6^e
78 rue Bonaparte / Tél. 01 40 46 76 70
Escalier A - 1^{er} étage

> Direction de la famille et de la petite enfance (DFPE)
94 quai de la Râpée - 75570 Paris Cedex 12.
Bureau de gestion : informations sur la tarification, mode de calcul, examen des situations particulières...
Tél. 01 43 47 77 77